

RÉSERVOIR SUN
10, Place de la JOLIETTE, Les Docks - Atrium 10.5
13002 MARSEILLE

PERMIS DE CONSTRUIRE
IMPLANTATION DE FERMES PHOTOVOLTAÏQUES SUR UN CHAMP

Centre Hospitalier Isarien – EPSM de l'Oise
60600 FITZ-JAMES

ATTESTATION SOLIDITÉ DE L'OUVRAGE
ENGAGEMENT DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Conformément à l'Article 45 du Décret du 08 mars 1995 relatif à C.C.D.S.A, la société **RÉSERVOIR SUN**, représentée par monsieur Ulysse PIEROT atteste, au titre du Maître d'ouvrage, à respecter les règles générales de Construction en application du chapitre 1er du titre 1er du Code de la Construction et de l'Habitation notamment celles relatives à la solidité.

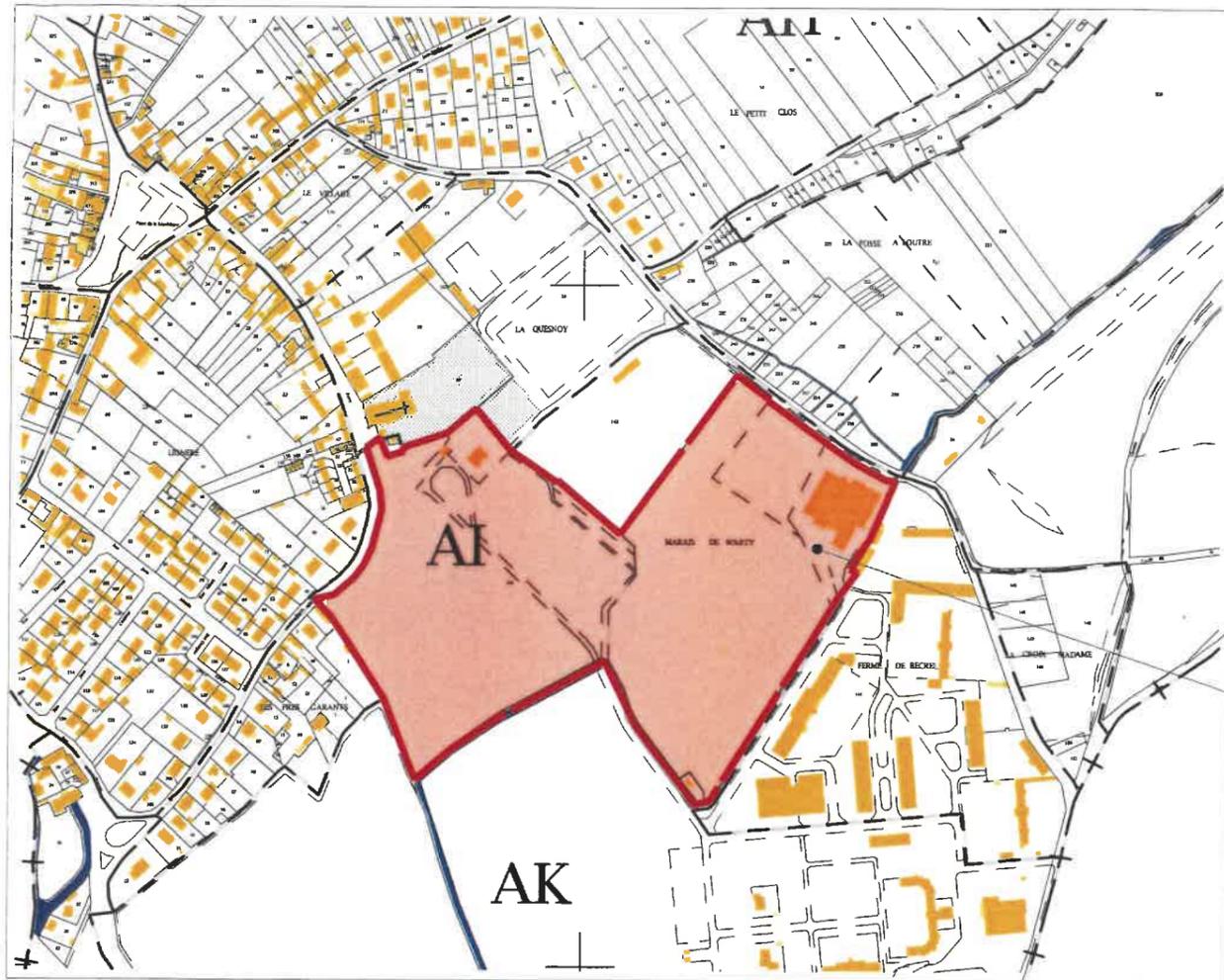
Le 17/09 / 2021
Christophe BRUN

RÉSERVOIR SUN SAS
Les Docks - Atrium 10.5
10 place de la Joliette
13002 MARSEILLE
SIRET 843 245 283 0018



TETRAGONE ARCHITECTURE
SAS d'architecture au capital de 10 000 Euros
Inscrit au tableau de l'ordre des architectes N° National S18429
N° SIRET: 820 630 952 000027 - RCS MARSEILLE 820 630 952
Code APE: 7111Z-TVA intra-communautaire N° FR-82 820630952
85 Cours Pierre PUGET - 13006 MARSEILLE
LG 0620328544 / YD 0603153745
ta@tetragonearchitecture.com





PLAN CADASTRAL
éch. 1:5000^{ème}



Zone projet - objet de la demande de Permis de construire

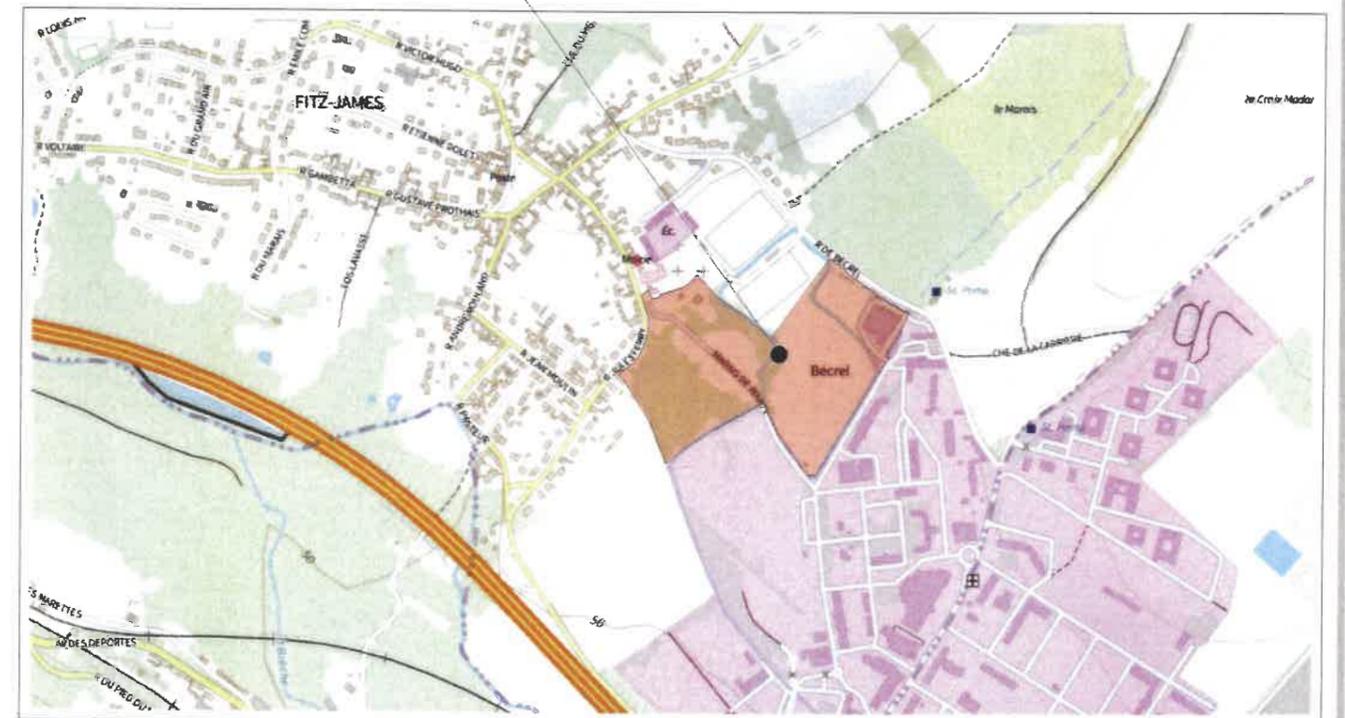
VUE AÉRIENNE
sans échelle

Référence(s) Cadastre(s)

- Parcelle AI-0143 : 71705 m²

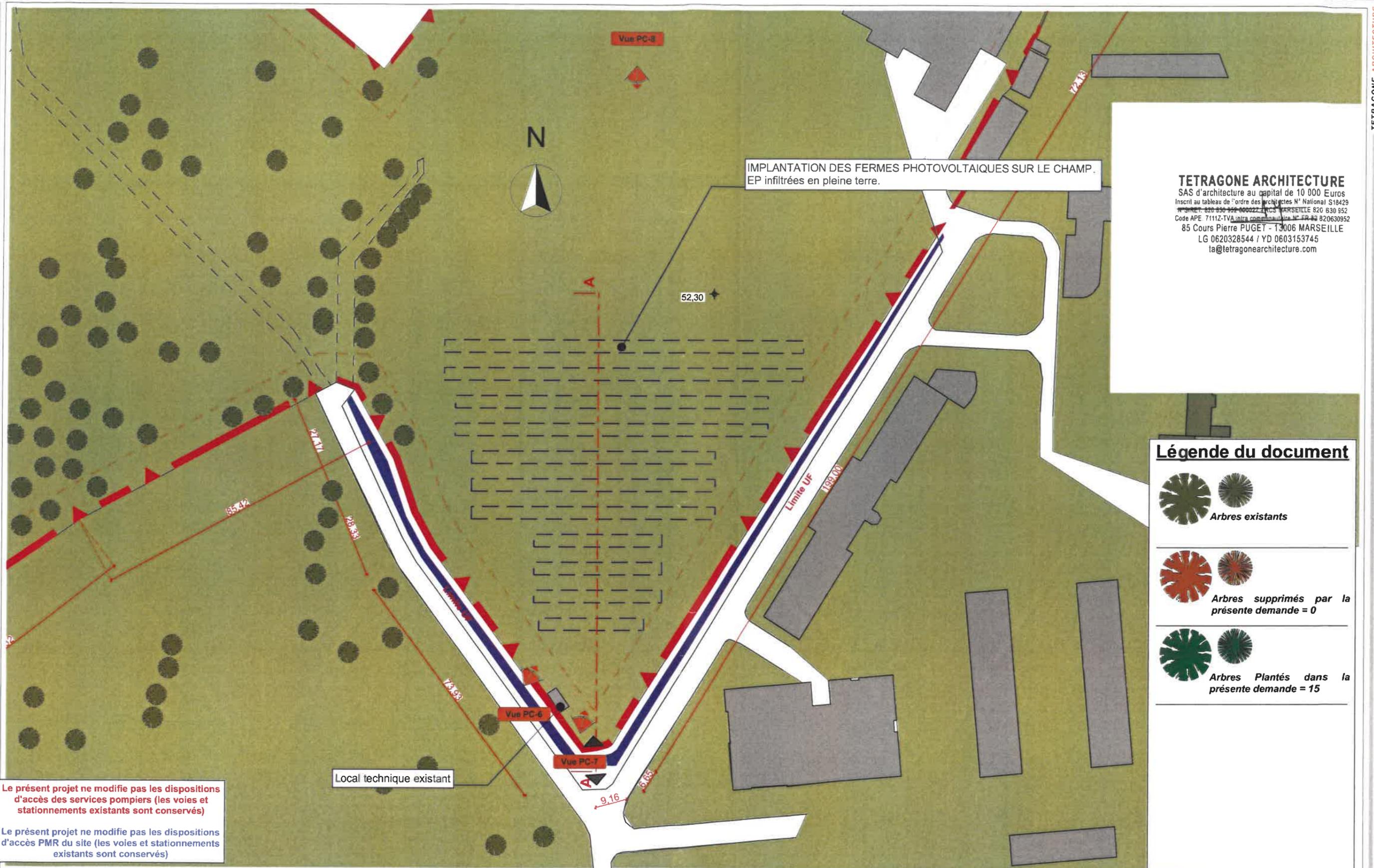
TOTAL UNITÉ FONCIÈRE : 71 705m²

TETRAGONE ARCHITECTURE
SAS d'architecture au capital de 10 000 Euros
Inscrit au tableau de l'ordre des architectes N° National S18429
N° SIRET : 820 630 952 000027 - RCS MARSEILLE 820 630 952
Code APE : 7111Z - TVA Intra communautaire N° FR-82 820630952
85 Cours Pierre PUGET - 13006 MARSEILLE
LG 0620328544 / YD 0603153745
ta@tetragonearchitecture.com



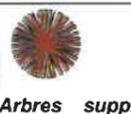
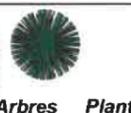
PLAN CADASTRAL
éch. 1:10000^{ème}





TETRAGONE ARCHITECTURE
SAS d'architecture au capital de 10 000 Euros
Inscrit au tableau de l'ordre des architectes N° National S18429
N° SIRET: 820 630 952 000027 - RCS MARSEILLE 820 630 952
Code APE 7111Z-TVA intra-communautaire N° FR 82 820630952
85 Cours Pierre PUGET - 13006 MARSEILLE
LG 0620328544 / YD 0603153745
la@tetragonearchitecture.com

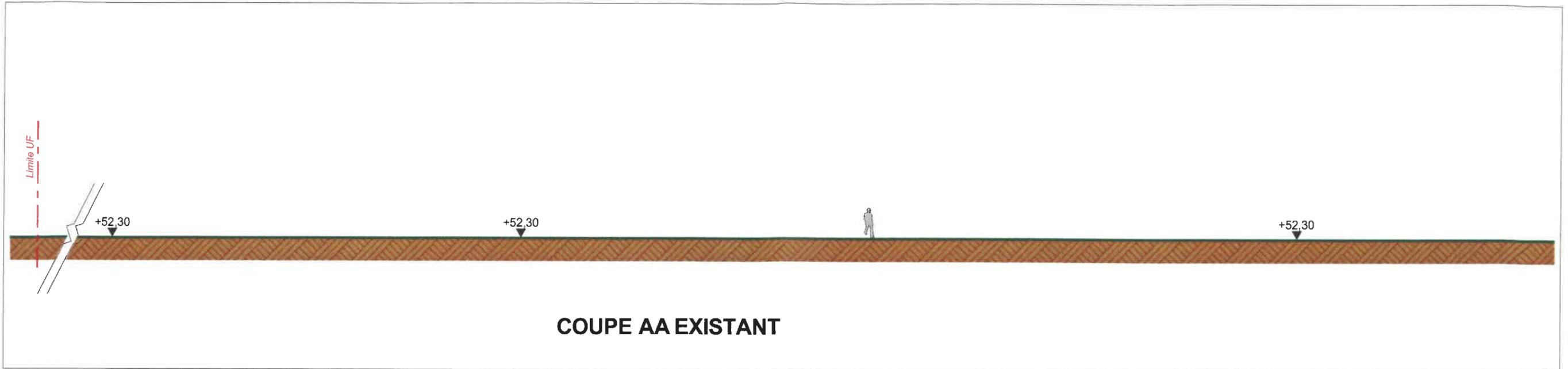
Légende du document

-   Arbres existants
-   Arbres supprimés par la présente demande = 0
-   Arbres Plantés dans la présente demande = 15

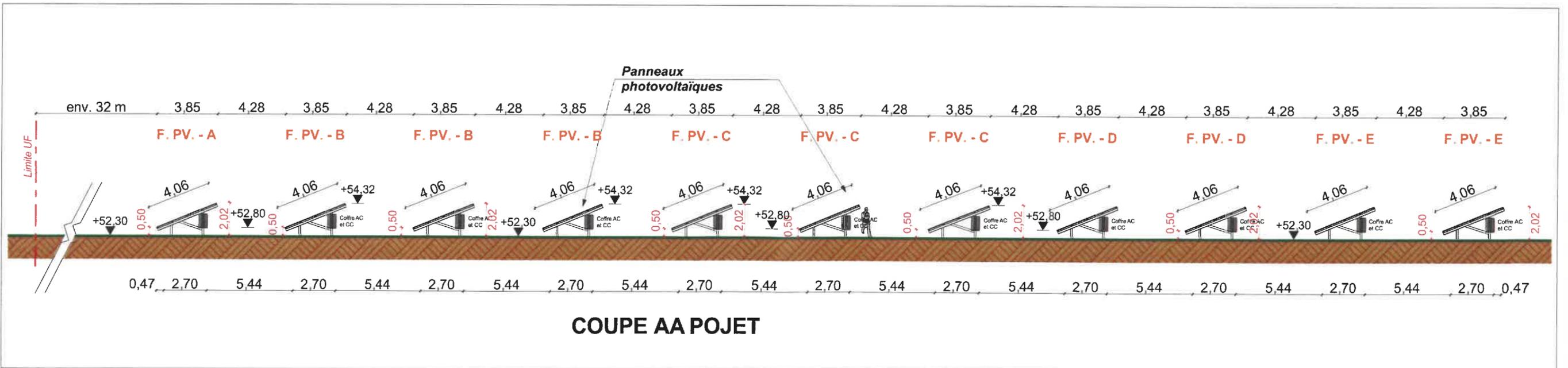
Le présent projet ne modifie pas les dispositions d'accès des services pompiers (les voies et stationnements existants sont conservés)

Le présent projet ne modifie pas les dispositions d'accès PMR du site (les voies et stationnements existants sont conservés)





COUPE AA EXISTANT



COUPE AA PROJET

Le présent projet ne modifie pas les dispositions d'accès des services pompiers (les voies et stationnements existants sont conservés)

Le présent projet ne modifie pas les dispositions d'accès PMR du site (les voies et stationnements existants sont conservés)

TETRAGONE ARCHITECTURE

SAS d'architecture au capital de 10 000 Euros
Inscrit au tableau de l'ordre des architectes N° National S18429
N° SIRET: 820 630 952 000027 - RCS MARSEILLE 820 630 952
Code APE: 7111Z-TVA intra communautaire N° FR 82 820630952
85 Cours Pierre PUGET - 13006 MARSEILLE
LG 0620328544 / YD 0603153745
ta@tetragonearchitecture.com



1 - L'état initial du projet

- Le projet se situe sur la commune de 60600 FITZ-JAMES sur le Centre Hospitalier Isarien – EPSM de l'Oise, situé , .
- L'unité foncière est constituée d'une parcelle :
 - Parcelle AI-0143 de 71705 m²
- L'espace du projet est un parking en usage et cet usage sera maintenu.
- Il est bordé par le cimetière et le stade de la Béronelle (au Nord), la rue Jules FERRY (à l'Oues) et le Centre Hospitalier dont il dépend (au Sud et à l'Est)

a) - L'aménagement du terrain:

- Le projet ne modifie pas l'aménagement du terrain, les accès à la parcelle sont conservés comme à l'existant (voir PC2b). Aucun arbre ne sera supprimé, la parcelle est un champ libre..

b) - L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants:

- Le projet aura un faible impact visuel sur l'environnement paysager proche. Un photomontage est proposé dans le dossier permettant d'apprécier l'intégration fermes photovoltaïques. Aucun arbre ne sera supprimé, la parcelle est un champ libre..

c) - Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain:

- Aucune clôture nouvelle n'est prévue et celles existantes ne seront pas modifiées.
- Aucun arbre ne sera supprimé, la parcelle est un champ libre..
- La topographie du terrain existant ne sera pas modifiée.

2 - Les partis retenus

La présente demande concerne un projet d'installation d'un générateur solaire photovoltaïque en "fermes" sur un champ libre. Ce projet participe également à l'atteinte des objectifs régionaux de production d'énergie renouvelable. Il s'agit d'un projet, qui permet de produire de l'énergie verte qui sera :

- Environ 601,12 kWc seront auto-consommés par Centre Hospitalier Isarien – EPSM de l'Oise raccordé au TGBT du site.

- Le projet consiste en la réalisation de onze fermes photovoltaïques sur un champ libre. Le projet d'ombrières a une puissance envisagée de 601,12kWc maximum.
- La surface recouverte par les fermes sera de 3033,42 m² correspondant à 1768 panneaux.
- Ces implantations, ne modifient pas les dispositions existantes concernant l'accessibilité PMR, ni la largeur des voies pour la circulation des pompiers, sur le reste du centre hospitaliers (parcelle libre)

TETRAGONE ARCHITECTURE
SAS d'architecture au capital de 10 000 Euros
Inscrit au tableau de l'ordre des architectes N° National S18429
SIRET : 820 630 952 000027 - RCS MARSEILLE 820 630 952
Code APE : 7111Z-TVA intra-communautaire N° FR 82 820630952
85 Cours Pierre PUGET - 13006 MARSEILLE
LG 0620328544 / YD 0603153745
ta@tetragonearchitecture.com



2 - Les partis retenus (suite)

d) - Les matériaux et les couleurs des constructions:

- Dimension des modules d'ombrière(s) :

1 module(s) A de:	4,06 x 30,42 m (soit 4 x 18 panneaux)	pour 123,46 m ² couvert par module
3 module(s) B de:	4,06 x 37,19 m (soit 4 x 22 panneaux)	pour 150,93 m ² couvert par module
3 module(s) C de:	4,06 x 71,03 m (soit 4 x 42 panneaux)	pour 288,25 m ² couvert par module
2 module(s) D de:	4,06 x 91,34 m (soit 4 x 54 panneaux)	pour 370,64 m ² couvert par module
2 module(s) E de:	4,06 x 104,87 m (soit 4 x 62 panneaux)	pour 425,57 m ² couvert par module

- Le point bas sous gouttières des ombrières sera à environ **52,80m NGF**
(réf Géoportail)

Les fermes sont constituées d'une structure porteuse et de panneaux photovoltaïques en couverture.

Les panneaux sont reliés en série entre eux, le câblage se fait en sous face des panneaux ; les pannes (supports de fixations) sont disposées pour servir de guide câble et à l'aide d'une tresse cuivre de liaison équipotentielle pour mise à la terre des cadres de panneaux.

L'ensemble des câblages est connecté aux boîtes de jonction qui sont situées en bout de peigne. Les bracons et poteaux de bout de peigne sont en profilé évidé de section carrée ce qui permet le passage des câbles à l'intérieur.

Une inclinaison minimale du cadre de 22° (40,40%) a dû être respectée afin de répondre à l'exigence d'auto-nettoyage imposée par les fournisseurs des panneaux pour assurer un fonctionnement optimal.

Les eaux de pluie sécouleront naturellement sur les parties libres du champ.

Les profilés utilisés pour la constitution de ces fermes sont des profilés en acier galvanisé de teinte grise, choisis pour prévenir toute corrosion, et dont la section a été calculée pour supporter le poids induit par les panneaux et les fortes contraintes exercées par le vent. De plus la structure est prévue en boulonnage acier galvanisé de manière à garantir la mise à la terre permanente de la structure dans un souci de protection contre les contacts indirects, et les panneaux sont reliés aux pannes par des écrous inox pour éviter toute réaction d'électrolyse pouvant à terme affaiblir la résistance de l'ouvrage.

- Sécurité incendie et accessibilité :

Aucune incidence sur le reste du centre hospitalier.
Les panneaux photo-voltaïque sont implantés en plein champ à plus de 10 m de toutes autres construction.

e) - Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer :

- Aucun arbre ne sera supprimé, la parcelle est un champ libre.
- La partie implantée est libre de toute plantation.

f) - L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement :

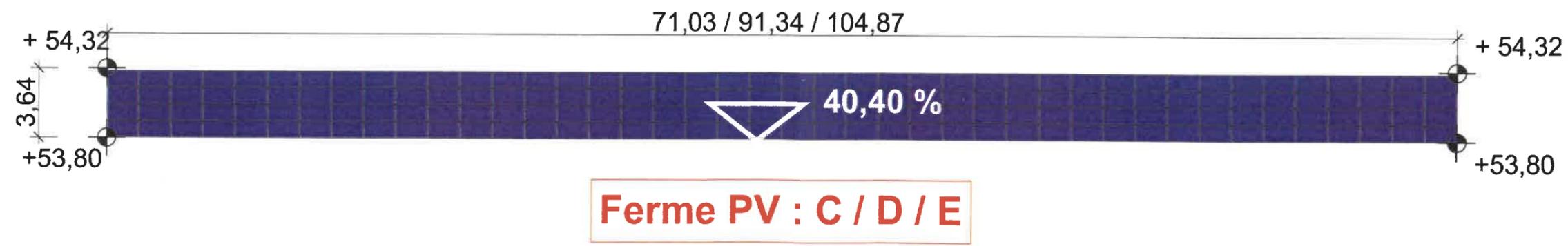
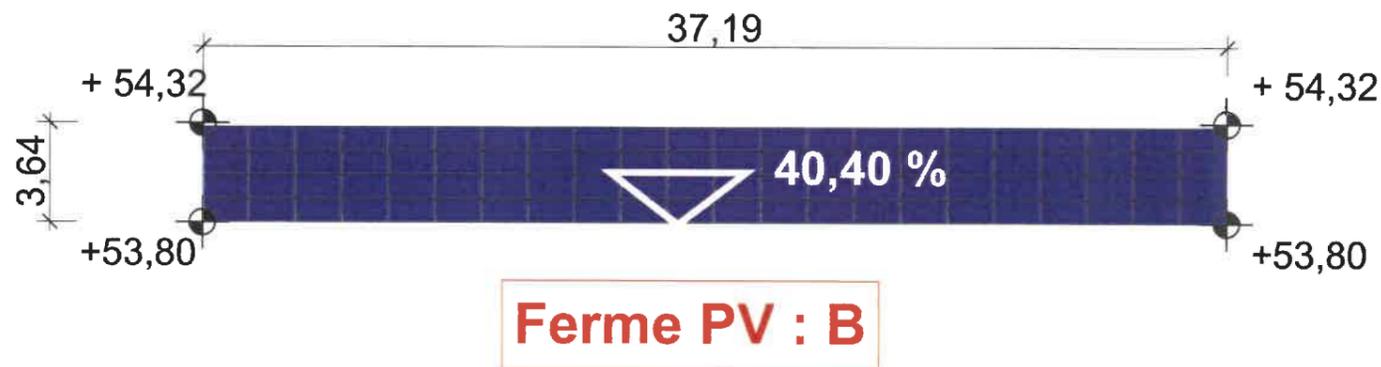
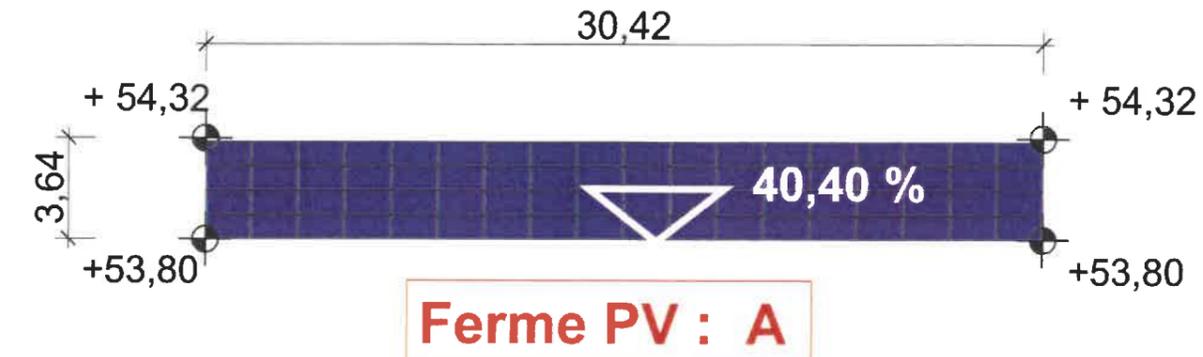
L'accès par l'angle Sud de la parcelle existe est sera réservé à la maintenance des installations objet de la présente demande.

Les installations ne sont pas des bâtiments mais un dispositif technique.

La zone ne sera pas accessible au public et sera réservée à la production d'énergies pour le Centre Hospitalier Isarien – EPSM de l'Oise.

TETRAGONE ARCHITECTURE
SAS d'architecture au capital de 10 000 Euros
Inscrit au tableau de l'ordre des architectes N° National S18429
SIRET: 820 630 952 00027 / RCS MARSEILLE 820 630 952
Code APE: 7112Z-TVA intra-communautaire N° FR 82 820630952
85 Cours Pierre PUGET - 13006 MARSEILLE
LG 0620328544 / YD 0603153745
ta@tetragonearchitecture.com





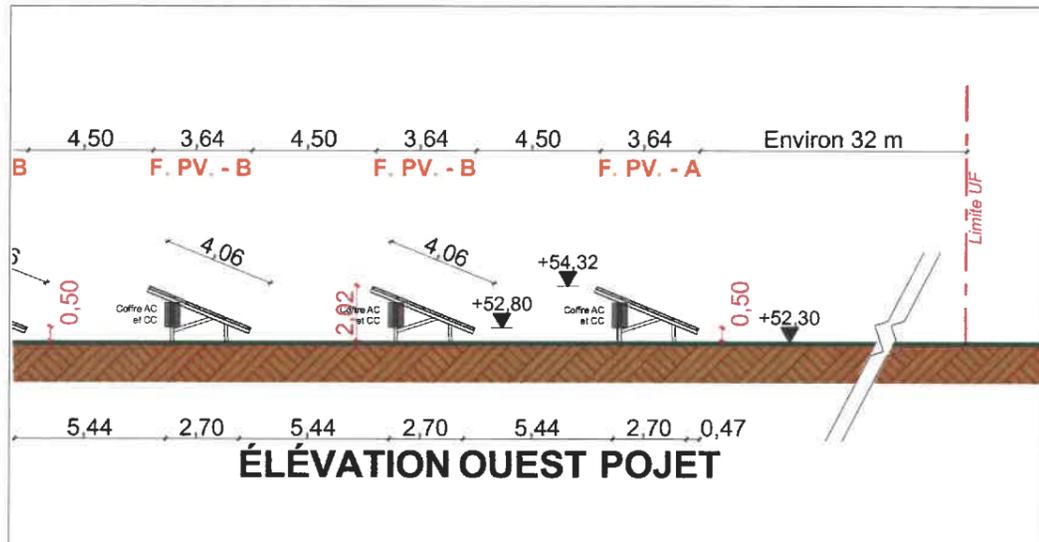
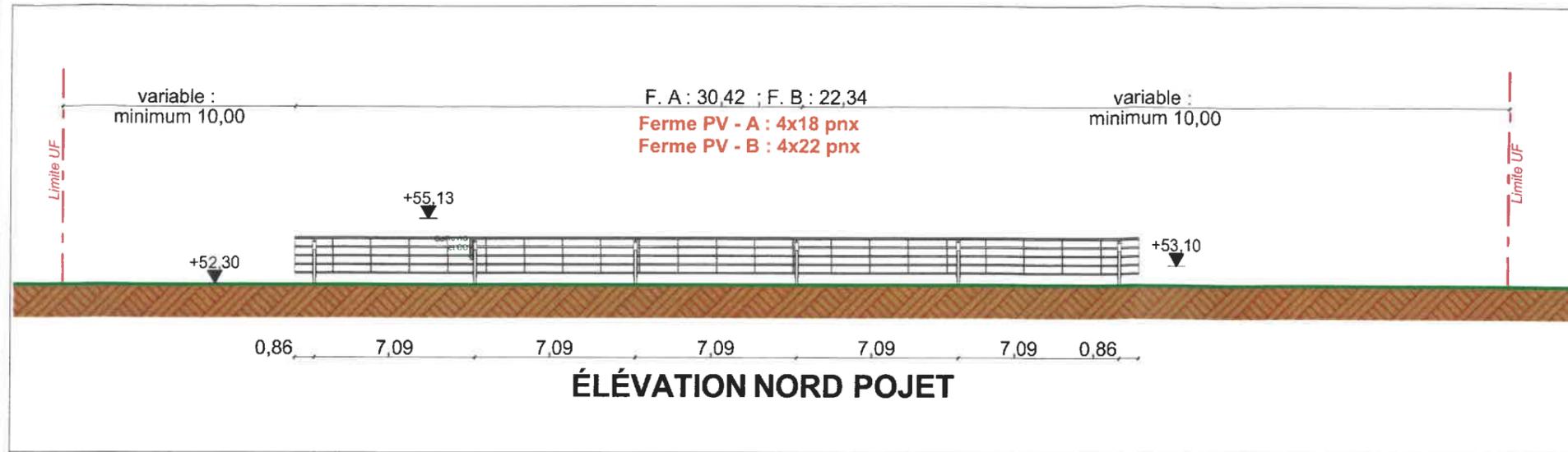
TETRAGONE ARCHITECTURE
SAS d'architecture au capital de 10 000 Euros
Inscrit au tableau de l'ordre des architectes N° National S18429
N° SIRET: 820 630 952 000027 - RCS MARSEILLE 820 630 952
Code APE: 7111Z-TVA intra-communautaire N° FR 82 820630952
85 Cours Pierre PUGET - 13006 MARSEILLE
LG 0620328544 / YD 0603153745
ta@tetragonearchitecture.com

Le présent projet ne modifie pas les dispositions d'accès des services pompiers (les voies et stationnements existants sont conservés)

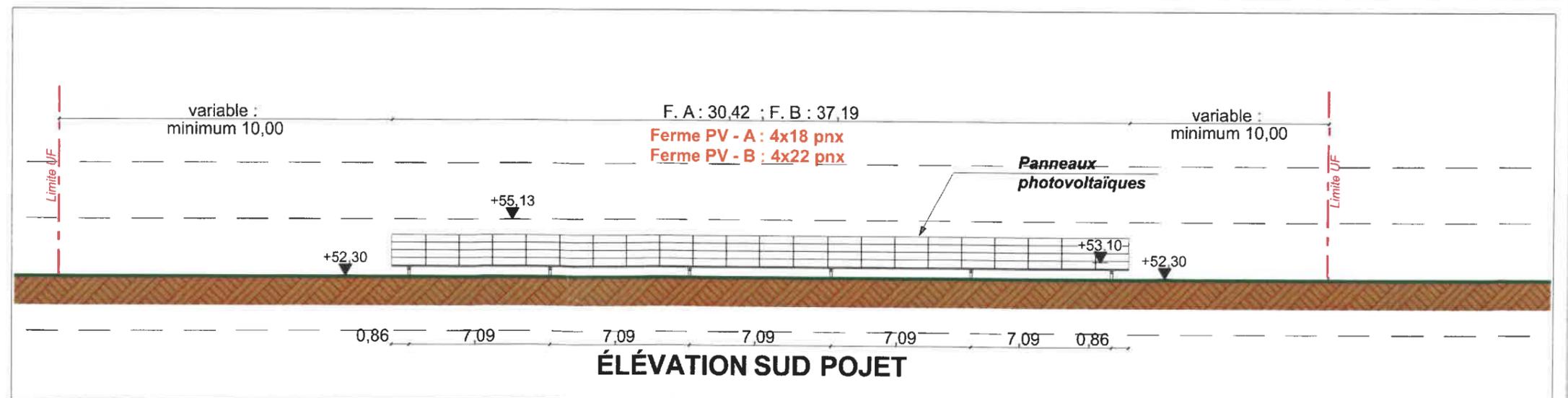
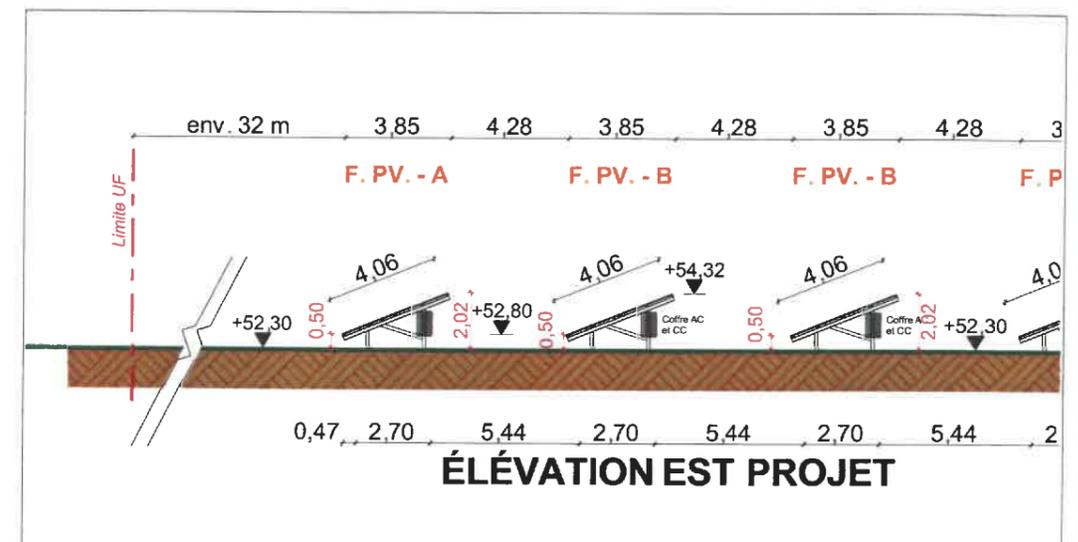
Le présent projet ne modifie pas les dispositions d'accès PMR du site (les voies et stationnements existants sont conservés)

NOMBRE TOTAL DE PANNEAUX OMBRIÈRES = 1768 unités



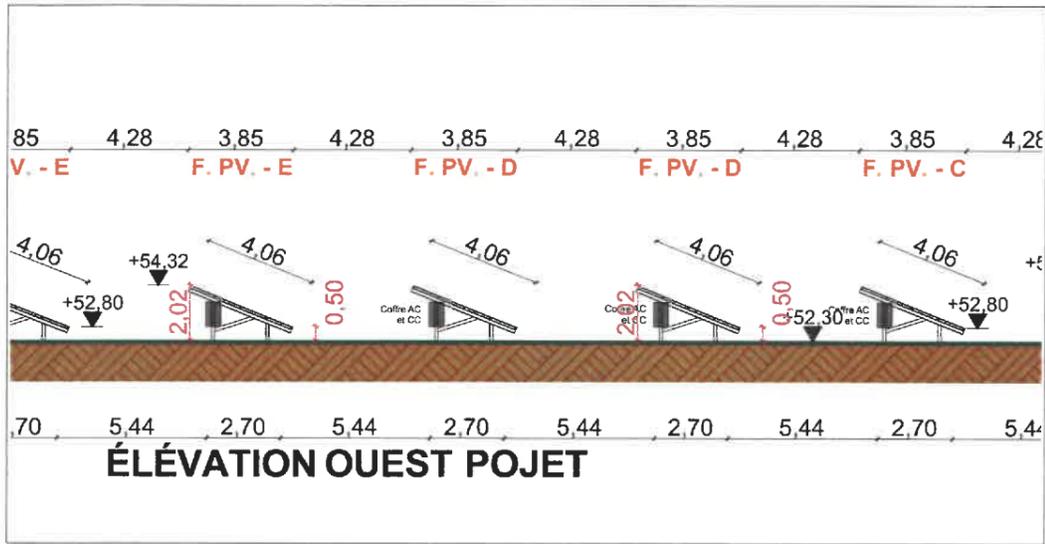
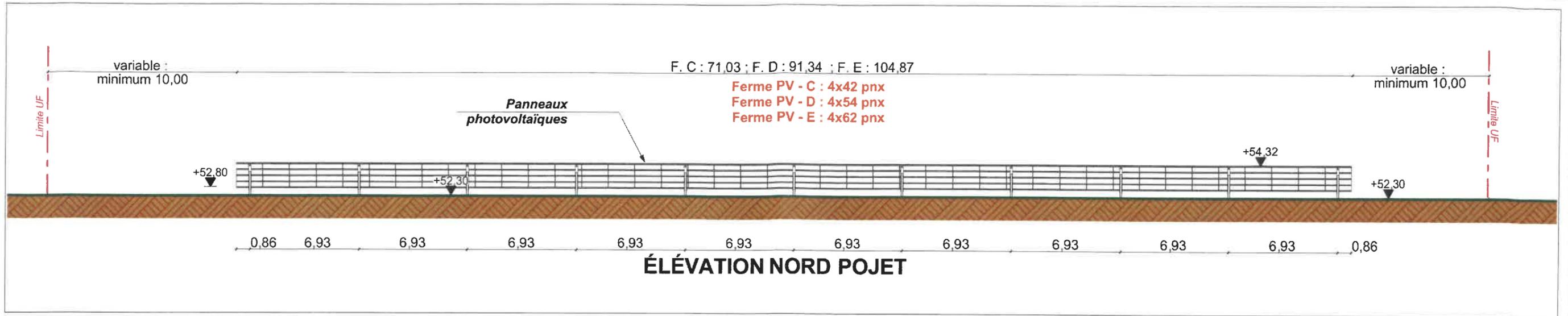


TETRAGONE ARCHITECTURE
SAS d'architecture au capital de 10 000 Euros
Inscrit au tableau de l'ordre des architectes N° National S18429
N° SIRET: 820 630 952 000027 - RCS MARSEILLE 820 630 952
Code APE: 7111Z-TVA intra-communautaire N° FR 82 820630952
85 Cours Pierre PUGET - 13006 MARSEILLE
LG 0620328544 / YD 0603153745
ta@tetragonearchitecture.com

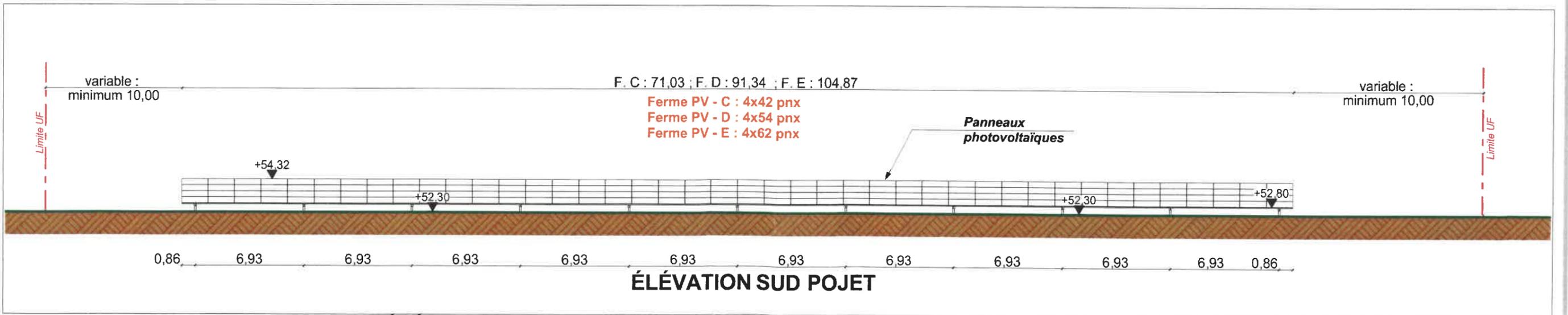
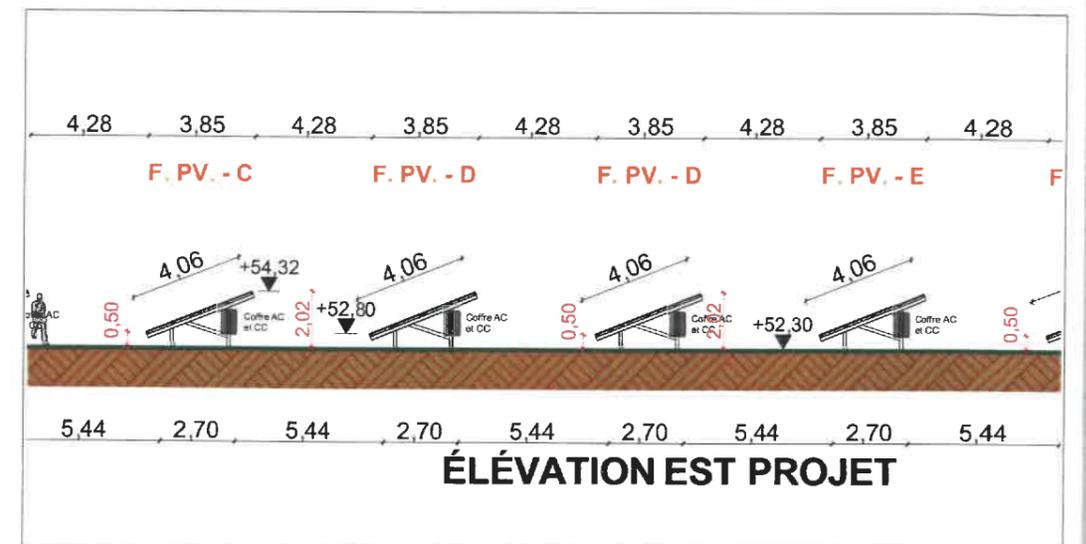


ÉLEVATIONS TYPES : Principes de disposition, la trame des poteaux peut varier d'une ferme à l'autre pour respecter les principes.
NB. Les entraxes des poteaux sont théoriques. Ils peuvent varier selon la file de Ferme PV



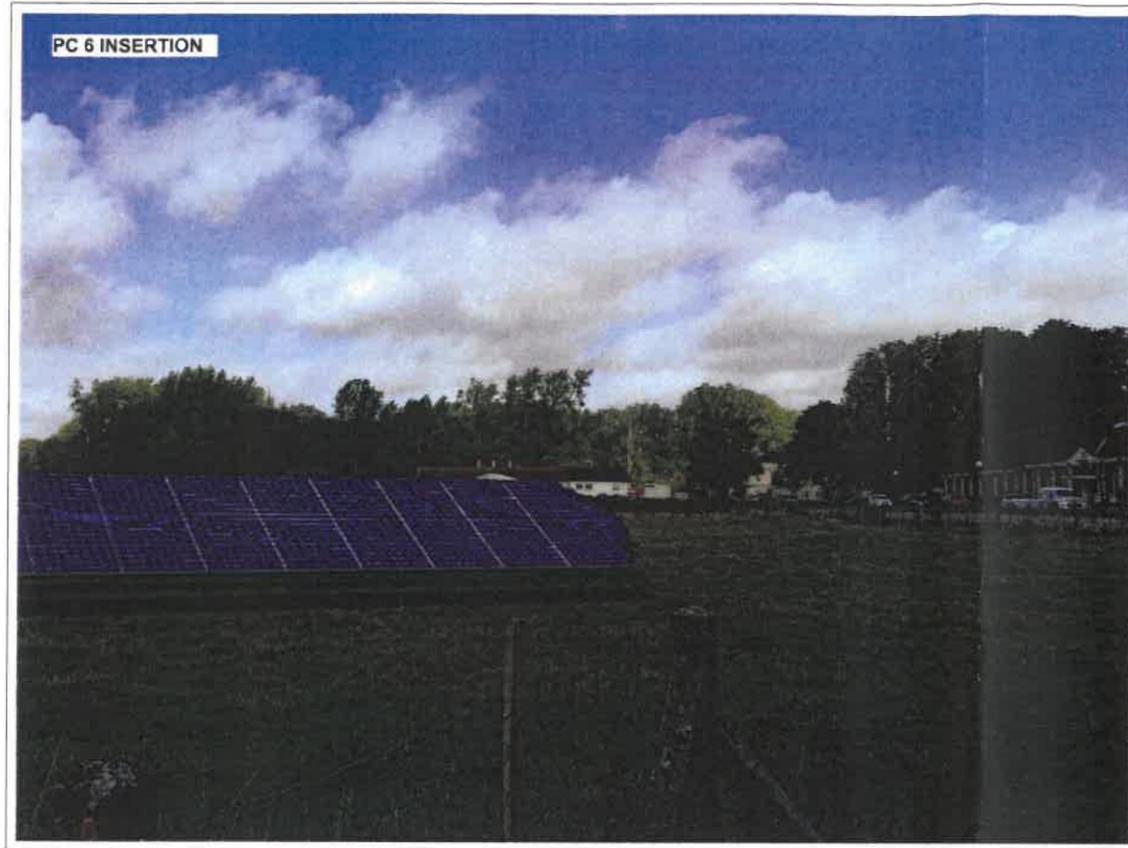


TETRAGONE ARCHITECTURE
SAS d'architecture au capital de 10 000 Euros
Inscrit au tableau de l'ordre des architectes N° National S18429
N° SIRET : 820 630 952 000027 - RCS MARSEILLE 820 630 952
Code APE : 7111Z-TVA Intra communautaire N° FR 82 820630952
85 Cours Pierre PUGET - 13006 MARSEILLE
LG 0620328544 / YD 0603153745
ta@tetragonearchitecture.com



ÉLEVATIONS TYPES : Principes de disposition, la trame des poteaux peut varier d'une ferme à l'autre pour respecter les principes.
NB. Les entraxes des poteaux sont théoriques. Ils peuvent varier selon la file de Ferme PV

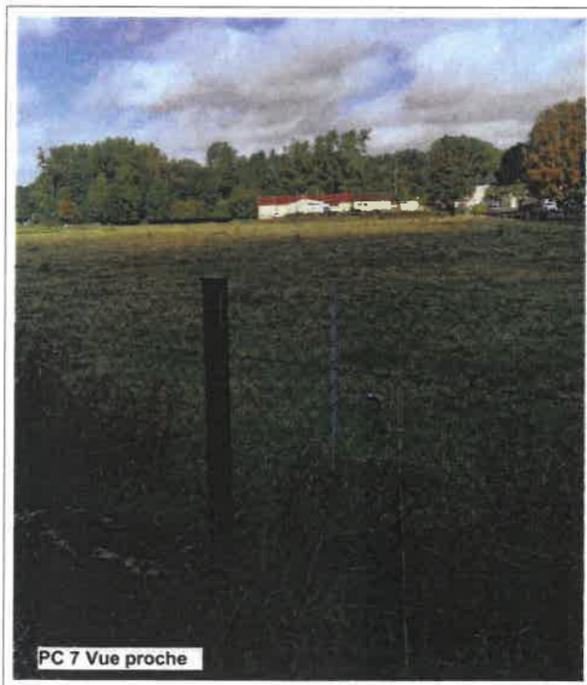




TETRAGONE ARCHITECTURE

SAS d'architecture au capital de 10 000 Euros
Inscrit au tableau de l'ordre des architectes N° National S18429
N° SIRET: 820 630 952 000027 - RCS MARSEILLE 820 630 952
Code APE: 7111Z-TVA intra communautaire N° FR 84 820630952
85 Cours Pierre PUGET - 13006 MARSEILLE
LG 0620328544 / YD 0603153745
ta@tetragonearchitecture.com

TETRAGONE ARCHITECTURE



RÉSERVOIR SUN
10, Place de la JOLIETTE, Les Docks - Atrium 10.5
13002 MARSEILLE

PERMIS DE CONSTRUIRE

IMPLANTATION DE FERMES PHOTOVOLTAÏQUES SUR UN CHAMP

Centre Hospitalier Isarien – EPSM de l'Oise

60600 FITZ-JAMES

ATTESTATION SOLIDITÉ DE L'OUVRAGE
ENGAGEMENT DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Conformément à l'Article 45 du Décret du 08 mars 1995 relatif à C.C.D.S.A, la société RÉSERVOIR SUN, représentée par monsieur Ulysse PIEROT atteste, au titre du Maitre d'ouvrage, à respecter les règles générales de Construction en application du chapitre 1er du titre 1er du Code de la Construction et de l'Habitation notamment celles relatives à la solidité.

Le 04 / 03 / 2021
 Ulysse PIEROT

TETRAGONE ARCHITECTURE

SAS d'architecture au capital de 10 000 Euros
 Inscrit au tableau de l'ordre des architectes N° National S18429
 N° SIRET: 820 630 952 00027 - RCS MARSEILLE 820 630 952
 Code APE: 7111Z-TVA intra-communautaire N° FR-82 820630952
 85 Cours Pierre PUGET - 13006 MARSEILLE
 LG 0620328544 / YD 0603153745
 ta@tetragonearchitecture.com

